

François de Langeac, arrière petit-fils de Jacques, devenu possesseur du livre d'heures de sa bisaïeule, y fit peindre ses armoiries et celles de sa femme, Catherine de Polignac, qu'il avait épousée en 1536, ce que nous apprend cette note autographe inscrite sur le premier feuillet de garde :

« Lan apres la passion de nostre Seigneur mil cinq cent trente
 « six sur la fyn du moys de juing puissant S^r Francoys S^r et baron
 « de Langhac de Dalmeyrac Brassac Arlet Velleneufue Cottenghol
 « Monclar visconte de La Mote et bailli des haultes montaignes
 « dauuergne espousa damoyzelle Catherine de Polignac sœur
 « vnique a puissant seigneur Francoys dit Armant visconte de
 « Polignac au lieu et dans le chasteau dudit Polignac ou il y auoit
 « une fort belle assemblee pour raison daultres deux beaulx
 « mariages faictz au lieu de La Mothe Couilhac ou mondict seigneur
 « le visconte espousa la fille de monseigneur le conte Dales
 « (d'Alès) et mons^r le marquis de Cruilhac fils de mondit S^r le
 « conte espousa audit lieu de La Mothe tous par mesme moyen
 « vne des filles de La Cueille (de La Queuille) que sont trois belles
 « alliances que furent lor faicte lesquelles je supplie nrē S^r vouloir
 « eternellement tenir en joye felicite et bonne paix. »

« Amen. »

A la suite de ces lignes se trouve la mention de la naissance des quatre enfants du baron de Langeac, qui écrivit aussi lui-même, sur l'une des dernières pages du livre, le rondeau suivant, dont il était sans doute l'auteur et qu'il adressait galamment à sa femme :

Si cest escript le dernier icy mis
 Est bien heureux dy auoir trouue place
 Or combien lest celluy de bons amys
 Qui est premier en vostre bonne grace
 Langhac

Si lassurance de lamytiē parfaite
 Ce peult congnoistre avec affection
 Je te supplie nestre point contrefaite
 Quant tu viendras a Dieu faire oraison
 Se assurant si la deuotion
 Faicte pour moy merite recompance
 Je la ferai sans dissimulation
 De meilleur cueur que a femme de France
 Langhac